



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense

Question écrite n° 95625

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'apparition du concept de « grossophobie ». En effet, si l'on peut évaluer à plus de 6 millions le nombre de nos compatriotes obèses, ceux-ci et celles-ci s'organisent au sein d'associations pour dénoncer les vexations, les discriminations dont ils (ou elles) s'estiment de plus en plus les victimes dans notre société contemporaine, dans leur vie quotidienne. C'est le cas notamment dans leur emploi, par une certaine discrimination à l'embauche ou à leur propre promotion. Ils subissent aussi des atteintes à leur dignité dans les transports, notamment aériens ou automobiles ; et dans bien d'autres domaines où leur corpulence les mettent à part, quand ils (ou elles) ne sont purement et simplement rejetés(es), du fait de l'exigence d'une normalité corporelle imposée. La HALDE se devrait de se pencher sur cette question qui n'est pas mineure et qui a déjà atteint toute la société américaine. Il lui demande donc de lui préciser la position du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95625

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 2006, page 5626